

HONORAIRES DE TRANSACTION

HONORAIRES DE VENTE TTC A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR
(COMPRIS DANS LE PRIX AU COMPTANT)*

BIENS LIBRES DE TOUTE OCCUPATION

6% TTC DE LA VALEUR LIBRE AVEC UN MINIMUM FORFAITAIRE DE
7 000€ TTC.

BIENS OCCUPÉS – DROIT D'USAGE ET D'HABITATION

VENDEUR AGÉ** ENTRE 60 ANS ET 69 ANS, 23% TTC DE LA
VALEUR FISCALE, DANS LA LIMITE DE 6% TTC DE LA VALEUR
LIBRE, AVEC UN MINIMUM FORFAITAIRE DE 7 000€ TTC.

VENDEUR AGÉ** ENTRE 70 ANS ET 79 ANS, 15% TTC DE LA
VALEUR FISCALE, DANS LA LIMITE DE 6% TTC DE LA VALEUR
LIBRE, AVEC UN MINIMUM FORFAITAIRE DE 7 000€ TTC.

VENDEUR AGÉ** DE PLUS DE 80 ANS, 10% TTC DE LA VALEUR
FISCALE, DANS LA LIMITE DE 6% TTC DE LA VALEUR LIBRE, AVEC
UN MINIMUM FORFAITAIRE DE 7 000€ TTC.

* A COMPTER DU 01.04.2017

NOS HONORAIRES DE TRANSACTION COMPRENNENT AUSSI, NOS
CONSEILS ISSUS DE PLUS DE 20 ANNÉES D'EXPERIENCE DANS
LE DOMAINE DE LA VENTE EN VIAGER, VENTE DE NUE-
PROPRIÉTÉ, VENTE OCCUPÉE SANS RENTE ET VENTE A TERME.

** EN CAS DE PLURALITE DE VENDEUR, IL SERA TENU COMPTE
DE L'AGE DU PLUS JEUNE.